



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *

*

Séance du 16 Septembre 2015



MAITRISE D'OUVRAGE, PROJETS D'INVESTISSEMENT ET GESTION DU PATRIMOINE

6 - INVESTISSEMENTS METRO

6.3 – AMELIORATIONS LIGNE A - Marché n° 52M 2015 12608 M : Réalisation de Dossiers de Procédures Administratives relatives aux aménagements nécessaires des stations de la ligne A de métro de l'agglomération toulousaine de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres – approbation du marché à conclure.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET, GRASS, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M. LERY.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. BACOU.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présent :

M. SUAUD.

Empêchée d'assister à la séance et a donné pouvoir :

MME. ROUCHON.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Améliorations Ligne A.

Le présent marché concerne les missions de rédaction des dossiers et d'assistance du maître d'ouvrage pour les procédures administratives relatives aux aménagements à réaliser dans le cadre de l'opération d'Améliorations de la Ligne A du métro de l'agglomération toulousaine, à savoir principalement :

- Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Dossier d'Etude d'Impact
- Dossier au titre de la Loi sur l'Eau
- Dossier d'Evaluation LOTI
- AMO pour le suivi des différentes procédures

Le présent marché est un marché à bons de commande dont les montants minimum et maximum sont respectivement estimés à 50 000 € HT et 200 000 € HT.

La durée de ce marché à bons de commande est de 24 mois.

La procédure retenue est la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 160, 161 et 169 du code des marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 28 avril 2015 aux publications du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 8 juin 2015.

Trois (3) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

Le 30 juin 2015, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a décidé :

- de retenir les 2 candidatures suivantes :
 - ARCADIS
 - EGIS France
- de rejeter la candidature suivante :
 - LOMBARDI Ingénierie/LOMBARDI Ingénieurs Conseil

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance, du 9 septembre 2015, attribué le marché à la société ARCADIS pour un montant minimum de 50 000 € HT et un montant maximum de 200 000 € HT, le Détail Estimatif remis s'élevant à 91 850 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2015 12608 M avec la société ARCADIS pour un montant maximum de 200 000 € HT.

* *
*

Le Comité Syndical :

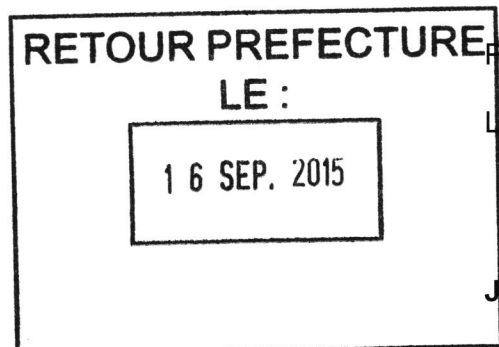
- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec la société ARCADIS le marché n° 52M 2015 12608 M concernant la mission de rédaction des dossiers et d'assistance du maître d'ouvrage pour les procédures administratives relatives aux aménagements à réaliser dans le cadre de l'opération d'Amélioration de la Ligne A du métro de l'agglomération toulousaine, pour un montant maximum de 200 000 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,



Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel Lattes", written over a horizontal line.

Jean-Michel LATTES